

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N° 46 du 21 février 2013

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du maire, Jean-Louis VIGNON, pour le vote du compte de gestion et des comptes administratifs.

Annie MOAL et Jacques BEAUCHAMP excusés, ont donné respectivement pouvoir à Julien POUPON et à Jean-Louis VIGNON.

Toutes les délibérations sont adoptées à l'unanimité.

En préambule, le maire expose sa volonté de voir le conseil municipal se prononcer sur le passage aux nouveaux rythmes scolaires au prochain conseil. Ce vote interviendra après les concertations avec les parents d'élèves, les enseignants et le monde associatif.

I COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL

Julien POUPON, adjoint aux finances, présente au conseil les comptes administratifs 2012.

Les dépenses 2012 ont été maîtrisées (+8,03%) et ont cru moins que les recettes (+10,58% par rapport à 2011) notamment par la hausse mécanique des valeurs locatives et d'une hausse modérée des dotations de l'État et de l'intercommunalité.

Section Fonctionnement

Dépenses de 760 196,80 €

Comprenant les dépenses suivantes (en % du total)			
011 Charges Générales	189 980,55 €	soit	25,0 %
012 Personnel	352 197,97 €	soit	46,3 %
065 Gestion courante	142 142,62 €	soit	18,7 %
066 Intérêts de la dette	47 600,00 €	soit	6,3 %
Autres dépenses	28 275,66 €	soit	3,7 %

Recettes de 1 005 849,37 €

Comprenant les recettes suivantes			
70 Produits de services	72 826,86 €	soit	7,2 %
73 Impôts	453 584,00 €	soit	45,1 %
74 Dotations de l'État	349 915,22 €	soit	34,8 %
Autre Fiscalité	78 849,39 €	soit	7,8 %
Autres recettes	50 673,92 €	soit	5,0 %

La section Fonctionnement dégage 245 652,57 € qui sont nécessaires au remboursement de la dette de 177 200 €, donnant ainsi un autofinancement de **68 452,57 €**.

Section Investissement

Programme Bâtiments et Terrains : Le poste est déficitaire de 63 198,27 €. Les dépenses (66 658,27 €) sont principalement dues à la réfection des tribunes (36 129 €) et à la rénovation des toilettes publiques et du hangar communal. Les subventions s'élèvent à 3 460 € qui représentent un don de l'ESM et une subvention de l'ADEME pour l'audit énergétique.

Programme École : Les dépenses s'élèvent à 11 460,48 €, notamment pour une photocopieuse (environ 8 000 €).

Programme Voirie : Le poste après recettes de subvention est déficitaire de 262 272 €. Les dépenses sont principalement dues à l'aménagement piéton de la VC 3 (112 267 €) et sa réfection (121 643 €) et la pose de lampadaires dans la commune. Les subventions sont de 49 324,52 € (principalement Ecofaur VC3)

Une fois les recettes affectées (subventions, excédent de fonctionnement 2011, FCTVA, TLE, prêt de 250 000 €...) à hauteur de 596 263,75 € aux 787 239,45 € de dépenses 2012 et de déficit d'investissement 2011 **la section investissement est déficitaire de 190 975,70 €**.

L'excédent de fonctionnement de 245 652,57 € fait que **l'exercice 2012 est excédentaire de 54 676,87 €**. Le pourcentage de la dette diminue à 23,2%.

II C.A. des BUDGETS ANNEXES 2012

Budget Eau : en fonctionnement : Les dépenses (personnel, entretien) sont de 84 910 € pour 161 573,87 € de recettes (vente d'eau). La section est bénéficiaire de 43 096,85 €.

En investissement : 20 478,38 € sont dégagés après imputation des dépenses et recettes diverses.

Le résultat sur l'exercice 2012 est excédentaire de 105 478 € après imputation des excédents antérieurs.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N° 46 (suite)

Budget Assainissement :

en fonctionnement : la section dégage un excédent de 39 363,87 €.

en investissement : un déficit de 751,83 €

Le résultat sur l'exercice 2012 est excédentaire de 38 612,04 € qui seront transférés au service assainissement de la Communauté de communes.

III DÉVELOPPEMENT DURABLE

Sébastien GALLET présente le bilan

2011-2012 des mesures opérées par la municipalité pour se conformer à ses engagements de développement durable.

En autres, ont été privilégiés les revêtements non imperméabilisants (VC3, aire de jeux) et la modération des consommations énergétiques.

A noter aussi l'expérimentation du covoiturage et l'aide au pédibus.

Un nouveau bilan sera dressé l'an prochain. Le conseil a pris connaissance du projet de trame verte et bleue de la CCPLD.

La révision prochaine du plan local d'urbanisme (PLU) devrait être inspirée de ces principes.

IV EN BREF

- CMJ :

Un nouveau conseil municipal des jeunes a été élu.

- Extension garderie / bibliothèque :

Des groupes de travail ont été constitués afin de réfléchir à un aménagement futur autour de l'école sur un terrain bientôt propriété de la communauté de communes.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N° 45 du 31 janvier 2013

Le conseil municipal s'est réuni jeudi 31 janvier 2013 sous la présidence de Jean-Louis VIGNON, maire. À l'ordre du jour, les rythmes scolaires, le régime forestier, les travaux en cours.

Annie MOAL, excusée, a donné procuration à Julien POUPON.

I PROJET D'AMÉNAGEMENT AUTOUR DE L'ÉCOLE.

Le maire précise qu'un terrain avec une bâtisse à proximité de l'école et du salon de coiffure a été acquis par la Communauté de communes. Cette dernière rétrocédera à la commune une partie du terrain en vue d'un aménagement autour de l'école. Une commission sera amenée à réfléchir sur un projet qui pourrait comprendre une garderie, une cantine et une bibliothèque. En effet, le maire expose l'opportunité de transférer la bibliothèque dans des nouveaux locaux agrandis, ce qui permettrait de récupérer de l'espace à la mairie.

D'autre part, l'accroissement des effectifs de garderie et de cantine nécessite de refonder le groupe scolaire.

II RÉFLEXION SUR LES RYTHMES SCOLAIRES

Le conseil décide de prendre une décision fin mars, après la concertation de l'équipe pédagogique par le directeur de l'école et avec les associations. Les nouveaux rythmes scolaires doivent se mettre en place au plus tard à la rentrée 2014.

Jean-Louis Vignon estime qu'il s'agit d'une bonne réforme mais que son application au sein des petites collectivités est précipitée et sûrement coûteuse. L'ensemble des activités culturelles, sportives et artistiques, prévues en dehors des heures de cours, serait à la charge de la commune.

Il faudrait une personne pour encadrer 18 élèves et trouver des intervenants extérieurs pour proposer des animations.

III EN BREF

- PLU : Un travail préparatoire à la révision du plan local d'urbanisme se fera d'avril à septembre, avec l'aide d'une étudiante de Géo architecture de l'UBO.

- Lotissement de Kersimon : le lotissement privé de Kersimon est mis « entre parenthèses » car il y a eu une rupture du contrat de vente entre le propriétaire et le promoteur.

- Chemins piétonniers : l'aménagement du chemin piétonnier intercommunal entre Daoulas et Saint Eloy suivant la Mignone avance. Une réflexion est menée pour un éclairage du chemin piétonnier le long du terrain des sports. Même chose au niveau de l'allée de Pen-ar-Valy.

- Maërl : Véolia se voit confier l'étude pour le remplacement du maërl pour le traitement de l'eau.

- Site Internet : il marche bien, près du double de connections par rapport à l'année précédente. 99 pages étaient accessibles fin janvier 2013.

***Tous les conseils municipaux se déroulent en public.
Les comptes-rendus sont consultables dans leur intégralité en mairie
ou sur le site Internet de la commune***

ARNAQUE

Plusieurs habitants de la commune ont été démarchés par téléphone par une société se faisant passer pour ERDF. Sous prétexte de factures d'électricité trop élevées, elle se propose de passer vérifier votre installation. Le but étant

bien sûr de vous faire investir dans une isolation plus performante ou d'engager d'autres frais similaires. Ni ERDF, ni la commune ne sont à l'origine de cette démarche.

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun



ÉTAT CIVIL

Naissances

Le 16 janvier est née à Brest, **Annalyne LE GALL**, domiciliée 2 Venelle Blanche.

Le 29 janvier est née à Brest, **Emy BOISNE**, domiciliée 250 rue de Pen an Dorguen.

Le 14 février est né à Brest, **Ely LE ROUX**, domicilié 20 allée de Balanec



EAU ET CHLORE

Parfois l'eau du robinet a un goût de chlore (ou de « Javel »), surtout le matin quand on se brosse les dents, ce qui est assez désagréable.

La première réaction est de se dire : « à la mairie, ils sont allés fort sur le dosage du chlore ». Car tout le monde le sait, l'eau potable est désinfectée avec du chlore.

Mais, contrairement à ce que l'on pourrait penser, l'intensité de ce goût ne tient pas seulement à la quantité de chlore utilisée. Il dépend aussi de la concentration de matières organiques (bactéries et autres micro organismes) présentes dans l'eau.

Le chlore, en détruisant les bactéries, se décompose en produits qui donnent cette odeur et ce goût caractéristique. L'odeur peut aussi survenir par un fort surdosage de chlore, ce qui n'arrive pratiquement jamais car il est injecté par une pompe automatique et non pas manuellement.

Pour éviter ce désagrément vous pouvez laisser couler suffisamment d'eau pour vidanger les tuyaux de l'eau qui est restée stagner toute la nuit ou bien remplir une carafe d'eau le soir et la mettre au frigo. En effet, le chlore dissous dans l'eau de la carafe va se transformer en chlore gazeux et sortir de la carafe car il est moins soluble dans l'eau froide. Au matin cette eau n'aura plus de goût de chlore. Quant au chlore gazeux qui reste dans le réfrigérateur, la quantité est tellement faible qu'il n'imprègne pas les aliments.

Les quantités de chlore injectées dans l'eau potable sont infimes : l'équivalent d'une goutte pour cinq baignoires remplies d'eau. À cette dose, le chlore ne représente aucun danger pour la santé. Le taux de chlore dans l'eau ne fait d'ailleurs l'objet d'aucune norme légale.

Depuis l'ajout de chlore dans l'eau, les épidémies graves propagées par l'eau ont été éradiquées en Europe (typhoïde, choléra, hépatite...). Le chlore est aussi utilisé à la maison sous forme d'eau de Javel. C'est un excellent désinfectant mais ce n'est pas un dégraissant.

PLU

Le Plan local d'urbanisme est consultable sur le site Internet de la commune à la rubrique « Services » page « Démarches administratives ».

Les documents téléchargeables sont le règlement et les cartes de zonage. Ils sont bien sûr toujours consultables à la mairie.



PETITES ANNONCES

Recherche hangar ou garage minimum 20m² (achat ou location)
tel 06 78 66 92 95.

Retrouvez également en mairie toutes nos petites annonces

Communiqués de la Mairie

LES LUNDIS DE LA SANTÉ

Conférence de 18h30 à 20h - Amphis 500 et 600
Fac de droit d'économie et de gestion

Lundi 25 mars

**Hygiène au quotidien / Hygiène à l'hôpital
Par Raoul BARON**

Renseignements : 02 98 00 84 80

Sites web :

<http://www.club-brest.fr/medecine>

<http://www.forumsantebrest.net>

PHARMACIES DE GARDE

Il faut appeler le 3237 pour connaître les pharmacies de garde.



**En cas d'urgence médecin,
composez le 15**

DON DU SANG

Collecte à l'EHPAD AN ELORN (maison de retraite) rue du docteur Pouliquen à Landerneau.

Lundi 4 mars de 15h à 19h ;

Mardi 5 mars de 14h à 18h ;

Mercredi 6 et jeudi 7 mars de 8h à 12h.

ARS BRETAGNE DÉLÉGATION DU FINISTÈRE

Infections à méningocoque C

Risque plus élevé dans le Finistère

On note une augmentation progressive de la survenue des cas d'infection à méningocoque C dans notre département, 11 cas depuis le début de l'année 2012, soit environ 7 fois plus que la moyenne nationale.

Cette bactérie peut provoquer des infections dont les formes les plus graves sont une méningite ou une septicémie.

Le vaccin est la protection la plus efficace contre le méningocoque C.

Parmi les 11 cas survenus depuis le début de l'année 2012, 3 malades avaient moins de 12 mois. Dans ce contexte, le haut conseil de la santé publique recommande, dans un avis du 19 octobre 2012, transitoirement, la vaccination des nourrissons dès l'âge de 2 mois (une réévaluation de la situation étant prévue en juin 2013).

Faites-vous vacciner ! parlez-en à votre médecin traitant ou à votre pédiatre.



VISITE DU DÉPUTÉ

Lundi 4 Février, **Richard FERRAND**, député de la 6^e circonscription du Finistère était en visite à Saint-Urbain.

Cette rencontre fût l'occasion de lui présenter la commune et les projets à venir (extension de l'école et de la garderie, sécurisation de la RD47...). Richard FERRAND a été interpellé sur les activités périscolaires à mettre en place lors de la semaine de 4,5 jours et le manque de financement de l'État pour cette réforme nationale. Le député a promis de faire remonter leurs interrogations aux ministres concernés.

Puis Richard FERRAND est allé visiter l'exploitation agricole de **Chantal et Pierre BILLANT** au lieu-dit "Quillec". Les deux exploitants ont expliqué leur activité et présenté la manière dont ils ont sélectionné et développé la pomme de terre **Celtiane** avec Bretagne Plants.

La Celtiane est issue d'une recherche de près de 10 années basée sur le croisement de pommes de terre Amandine et Eden avant d'en sélectionner les meilleures "rejetons".

Après de multiples tests dans des plates formes de l'INRA, elle est depuis 2008 rentrée au catalogue officiel des semences.

Chantal et Pierre Billant confient le secret d'une bonne pomme de terre "il faut qu'elle soit polyvalente en cuisine, présentant une bonne conservation, une résistance aux maladies et une capacité à pousser sur tout terrain." La Celtiane a une chair ferme et s'adapte à tous les styles de cuisson.



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Recrute 6 agents d'accueil touristique saisonniers pour l'été 2013.

Ces postes sont ouverts à toute personne âgée de 18 ans au moins au 1^{er} janvier 2013

Maison du Tourisme communautaire à Landerneau :

2 postes à temps plein (35h hebdomadaires) 1 contrat du 24 juin au 31 août 2013 et 1 contrat du 1^{er} juillet au 21 septembre 2013.

- Missions : Accueil et renseignement du public (français et étranger)
- Compétences demandées : aisance relationnelle ; maîtrise de langues étrangères (dont l'anglais) ; connaissances sur le territoire

Points « i » : La Roche-Maurice / La Martyre et Daoulas

4 postes à temps plein (35h hebdomadaire). Contrats du 1^{er} juillet au 31 août 2013

- Missions : accueil et renseignement du public (français et étranger).
- Compétences demandées : aisance relationnelle ; connaissances sur le territoire ; connaissances sur le patrimoine ou l'histoire de la Bretagne.

Date limite de réception des candidatures : vendredi 12 avril 2013.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Sophie Louarn par téléphone au 02 98 21 37 67 ou par courriel : tourisme.cc@pays-landerneau-daoulas.fr

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser à :

Monsieur le Président de la Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas 59, rue de Brest - BP 849 29208 LANDERNEAU cedex ou par courriel : rh.cc@pays-landerneau-daoulas.fr

Infos Pratiques

Recherche de familles d'accueil



La Protection judiciaire de la jeunesse dépend du ministère de la justice. Elle organise et assure le suivi éducatif des mineurs (13 - 18 ans) qui font l'objet d'une décision pénale.

Certain de ces adolescents ont besoin d'être accueillis temporairement dans un lieu autre que leur famille ou qu'une structure d'hébergement collectif.

Si vous souhaitez aider ces jeunes et les soutenir dans leur développement, mais aussi dans la construction d'un projet de vie, vous pouvez devenir famille d'accueil en recevant un adolescent à plein temps ou non.

Vous serez accompagnés tout au long de cette prise en charge par une équipe éducative disponible 24 h sur 24.

Les familles d'accueil n'ont pas le statut d'assistant familial, mais sont considérées comme bénévoles indemnisées pendant la durée de l'accueil. Elles reçoivent à ce titre une indemnité journalière forfaitaire. C'est le service placeur qui assume la responsabilité du placement.

*Pour plus de renseignements, vous pouvez prendre contact avec l'unité Éducative d'hébergement diversifié renforcée
4 Chemin de Kergréis – 29000 QUIMPER -
Tél : 02 98 51 74 88.*

Début mars il y aura un **contrôle souricide / raticide** dans la commune. Pour les personnes intéressées, veuillez vous faire connaître auprès de la mairie.

Vous pouvez constater que sur ce bulletin les titres de pages sont tous traduits en breton.

Ceci a pu se faire grâce à Thierry Fohanno, traducteur professionnel, qui nous a proposé aimablement son aide.

Nous le remercions chaleureusement.

*Le prochain bulletin paraîtra vers le 28 mars. Veuillez déposer vos annonces en mairie (possibilité de déposer dans la boîte aux lettres ou de transmettre par courriel) pour le 22 mars dernier délai.
Merci.*



LES MENUS À L'ÉCOLE

MENUS	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
du 11 au 15 mars	Céleri frais rémoulade Omelette basquaise Pâtes bio Fromage : Camembert Compote de pomme	Crème de champignons Sauté de veau Carottes braisées Yaourt bio sucré Fruit de saison Pain bio	Potage vermicelle Rôti de dinde forestière Pdt au four Fromage : Leerdamer Salade de fruits	Salade du léon Filet saumon sauce Dugléré Purée carottes maison Fromage : Vache qui rit Pomme
du 18 au 22 mars	Betteraves bio bulgares Langue de bœuf en sauce Lentilles bio cuisinées Yaourt bio sucré	Potage maison Saucisse montbéliard Pdt au four Fromage : Comté Fruit de saison bio	Salade verte chèvre Couscous junior Glace au lait bio	Crème de choux fleurs carottes Dos de lieu au four Gratin de légumes Fromage : Camembert Fruit
du 25 au 29 mars	Potage maison Pépites de poisson Riz bio petits légumes Fromage : Tomme noire Orange	Salade de panais bio Pomme Sauté de bœuf Coquillettes bio Yaourt bio à la fraise	Salade agrumes Poulet à l'indienne Pdt frites Petit nova Pain bio	Salade carnaval Cube de poisson hollandaise Poêlée provençale Fromage : Leerdamer Pomme



INFOS DIVERSES

Soirée Cabaret

SOIREE CABARET
De la classe de CM2
Le vendredi 5 avril 2013 à 20h30
SALLE TY KREIS-KER
SAINT URBAIN
Entrée 4€
Gratuit pour les moins de 12 ans

Les CM2 de l'école de Saint-Urbain vous proposent la soirée cabaret

VENDREDI 5 avril 2013
À 20h30 salle Ty Kreis-Ker

Entrée 4 €.
Gratuit pour les moins de 12 ans.

Ce spectacle proposé chaque année par les élèves de Daniel Gourmelon a pour vocation le financement d'un voyage scolaire qui a lieu cette année au Futuroscope.

Permis piéton

Mardi 19 février, les 23 élèves de CE2 ont passé avec succès leur permis piéton. Ils ont appris, entre autre, à bien traverser une route, à s'orienter... 100% de réussite. BRAVO !!



Nouveau CMJ

Ça y est ! Le samedi 9 février est enfin arrivé pour l'élection du 2^e CMJ. Les 9 candidats étaient soulagés à l'issue du scrutin. Ils sont tous élus : 2 filles et 7 garçons. Ce sont 150 jeunes de 8 à 13 ans qui étaient inscrits sur la liste électorale et qui, forts de leur carte d'électeur, pouvaient participer à ce vote. 27% se sont déplacés (pas de vote anticipé). Les 9-11 ans, en classe de CM1, CM2 ou 6^e, représentent 78% des votes exprimés, avec respectivement 40% et 34% de participation pour les 9 ans et les 10 ans.

Élus : ABIVEN Romain, BLEAS Adrien, CAROFF Emma, DAVID Victor, GUILLERM Mathieu, LE MENN Jade, LEMETAYER Lucas, QUEAU Emmanuel, TROPRES Pierre.



Il est vrai que c'est pour eux l'aboutissement d'une réflexion, de leurs efforts pour clarifier leurs projets et mettre en forme leur campagne. Ils se sont tous investis pour composer leurs tracts et affiches. La réunion publique du 6 février à Ty an Holl s'est bien déroulée. Ils étaient tous fiers d'avoir réussi à s'exprimer en public, malgré leurs inquiétudes. Premier conseil le 9 mars à 11h.

AMIS DE TRÉVARN



Cette année le thème de la rando c'est

la découverte du paysage Le dimanche 7 avril

Il y a toujours un départ le matin à 10h15 pour un circuit de 15 à 20 km (en fonction du temps).

Des départs par groupes l'après-midi, entre 13h30 et 14h, pour un circuit entre 8 et 10 km.

Après la rando, un goûter ouvert à tous, marcheurs ou non-marcheurs, est proposé au bénéfice de l'association.

Il n'y a pas de frais d'inscription.

Café Jardin CAFÉ JARDIN

L'association fonctionne ainsi : une fois par mois (en général le dernier samedi), une réunion est organisée autour d'un thème spécifique. Le fil conducteur de ces rendez-vous reste le jardinage au naturel : explications d'un spécialiste, échanges entre jardiniers, éventuellement démonstrations, puis l'après-midi se termine autour d'un café ou d'un verre de cidre accompagné de gâteaux.

Les participants sont sollicités pour accueillir ces rencontres afin d'organiser une rotation des lieux d'accueil et ainsi pouvoir voir sur place différentes façons de pratiquer avec les petites astuces que chacun voudrait partager.

Ces réunions sont ouvertes à tous, adhérents ou non de l'association et les habitants des communes autour de Saint-Urbain sont les bienvenus. Pour 2013, le montant de l'adhésion est de 2 €.

L'association « Café Jardin » a édité son programme pour l'année à venir.

Samedi 16 mars : taille et greffe des arbres fruitiers (parc d'Armorique à Saint Rivoal)

Samedi 27 avril (de 10h à 16h) découverte des plantes sauvages comestibles, cueillette et repas (à Pont Prenn route de Kersulec à Saint-Urbain).

Samedi 25 mai : boutures, marcottage, semis... comment reproduire les plantes (chez Jean Petitbon à Daoulas)

Pour y participer ou se renseigner : contactez **Fanch DANTEC** au **02 98 25 07 23** ou **Catherine Colombéron** au **02 98 25 00 58**

Courriel : cafejardin29@gmail.com

FLEUR DU MÉKONG

Collecte de Livres

Fleur du Mékong propose à nouveau une vente de livres à prix modéré pour financer différents projets en faveur de l'enfance en difficulté dans le sud du Vietnam. L'association a besoin de tous et fait appel à votre générosité pour collecter de nouveaux livres (BD, enfance,...). Vos dons peuvent être déposés dès à présent à la mairie. L'association vous remercie pour votre soutien et souhaite vous voir nombreux à la



FOIRE AUX LIVRES
le samedi 13 avril 2013
de 10h à 17h à la salle Ty Kreis-Ker.
Contact 02 98 25 00 93 ou 02 98 25 03 85
fleurdumekong@wanadoo.fr

Divers

Collecte de journaux

Samedi 23 mars, l'Animation école organise une collecte de journaux au hangar communal de 10h30 à midi.

Pensez à garder vos journaux pour cette opération.



Animation Zumba

Samedi 16 mars de 14h30 à 16h30 à Ty Kreis-Ker. Venez Nombreux.

Tous ensemble

Le repas inter-clubs (Saint-Urbain, Pencran, Irvillac) s'est déroulé au restaurant "le Relais du Roual" à Dirinon dans la joie et la bonne humeur. Histoires et chansons ont animé un déjeuner apprécié de tous.



L'après-midi s'est poursuivie à Saint-Urbain, qui "recevait", par un concours de boules et de dominos et s'est clôturée par un goûter à Ty-an-Holl.

Le rendez-vous est déjà pris pour la prochaine rencontre à l'occasion du Kig-ha-Farz des aînés du secteur pour le 20 mars, toujours à Saint-Urbain (salle Ty Kreis-Ker).

Au programme du club:

20 mars : Kig-ha-Farz

27 mars: Finale de dominos au Drennec

28 mars: Goûter anniversaire

8 avril : Jeu « Le Savez-Vous »

Contacts et renseignements :

Maria MARCHALAND au 02 98 25 03 76 ou

Michèle BOTSON au 02 98 25 00 94, ou en venant le jeudi après midi à Ty An Holl.

Subventions

Les demandes de subventions sont à déposer en mairie pour le 25 mars. Le dossier peut être téléchargé sur le site Internet <http://www.saint-urbain.com/vie-associative/subventions> ou retiré en mairie. Merci



Le 16 février, l'association a tenu son assemblée générale annuelle et Virginie PORHIEL-DANTEC a décidé, après de longues années de présidence, de laisser la place à Odile MANACH. L'association propose depuis plus de 10 ans de subventionner des actions à travers la planète, comme au Bénin, au Pérou, au Congo...

Virginie PORHIEL souligne la mobilisation spontanée des personnes pour faire des dons, ou de l'aide ponctuelle lors des manifestations locales. L'association est connue pour *son traditionnel repas « Crêpes »* du début mars qui connaît un fort succès et la participation à la « fête des Potirons » sur Dirinon, qui fêtera ses 20 ans.

Ces deux manifestations permettent de financer leurs actions internationales que l'association suit de près, par un interlocuteur local identifié ou des déplacements de membres de l'association sur place.

Ainsi en 2012, au Pérou, elle finance des études supérieures d'une dizaine de jeunes pour 5 000 €.

En république démocratique du Congo, une aide de 3000 € permet de proposer des ateliers manuels (couture, jardinage, menuiserie) à des jeunes en alphabétisation. Au Bénin, ce sont des actions de danse et de musique. Au Burkina Faso, pays en situation de quasi famine, une aide permet de maintenir la cantine scolaire sur les périodes de grandes vacances et de financer la trousse à pharmacie.

L'association reçoit le soutien de l'association Sennibolo de Logonna. Elle pourrait financer en 2013 des latrines à l'école.

Solidarité Enfants du Monde a participé à Brest 2012 et à la mobilisation d'une école rennaise sur la situation de l'école de Kouriniou au Burkina Faso. Les enfants rennais ont pu comprendre et appréhender la vie de ces petits écoliers africains. Une sensibilisation a eu lieu aussi à l'école de Saint-Urbain.

Si vous êtes intéressés par cette association, si vous voulez participer à leurs actions d'aides humanitaires, vous pouvez les contacter via leur blog : <http://solidariteenfantsdumonde.blogspot.com>

Goûter et repas crêpes

Le samedi 9 mars 2013

A Saint-Urbain (salle Ty Kreis-ker)

Dès le début d'après-midi est proposée une vente de crêpes à emporter (à la douzaine ou demi-douzaine, crêpes de froment ou de blé noir).

À partir de 15h, nous proposons le goûter crêpes. La formule plaît bien car elle permet à des personnes qui ne viendraient pas en soirée de participer, de passer un bon moment et de soutenir l'association.

À partir de 19h, le service du repas crêpes commence.

Pour toute information ou réservation, contactez :

Claire DANTEC au 02 98 25 00 27

ou Virginie PORHIEL au 02 98 25 98 77

ou asso.sem@gmail.com

Pour mieux nous connaître :

<http://solidariteenfantsdumonde.blogspot.com/>



Le Secours populaire

Organise une braderie ouverte à tous, dans les locaux, 3 rue de la Gare à Daoulas,

le samedi 09 mars de 9h 30 à 17h

pour un déstockage de vêtements et de livres.

Tous les vêtements (en bon état) à 2 €.

MSA Prévention santé

Organise une réunion d'information publique

« Tout savoir sur l'Accident Vasculaire Cérébral »

lundi 11 mars 2013 à 20h30

à la salle Trimaran à LOPERHET (proche de la salle omnisports).

Cette soirée, ouverte à tous, sera animée par le Pr TIMSIT, neurologue au CHU de la Cavale blanche à Brest. Entrée gratuite.

Portes ouvertes

LA MAISON FAMILIALE DE SAINT-RENAN le vendredi 15 mars 2013 de 17h à 20h et le samedi 16 mars 2013, de 9h à 17h.

Présentation des formations par alternance : 50 % du temps en entreprise et 50 % du temps à la Maison familiale :

- ◆ 4^e et 3^e d'orientation avec des stages multi-professionnels ;
- ◆ Bac Pro « Services aux personnes et aux territoires » ;
- ◆ Préparation aux concours paramédicaux et sociaux.

Renseignements et informations au :

02 98 84 21 58 ou par courriel :

mfr.st-renan@mfr.asso.fr

L'IFAC CCI BREST

Le vendredi 15 mars (15h à 20h) et samedi 23 mars (9h à 17h).

Également du 6 mars au 12 juin, l'IFAC propose les **mercredis de l'apprentissage** : pour promouvoir les métiers et formations proposées par leur CFA.

LA RÉGION BRETAGNE

Du 16 au 23 mars dans ses centres de formation d'apprentis. Vous pouvez également consulter les guides « l'apprentissage mode d'emploi 2013 » et « le guide des formations 2013 » sur le site de la région www.bretagne.fr

JARDINER AU NATUREL

Les 15 et 16 juin prochains, ouvrez les portes de votre jardin !

En Bretagne, tous les 2 ans, les acteurs du tourisme, de l'environnement et du jardinage se mobilisent pour promouvoir les solutions de jardinage au naturel, c'est-à-dire sans pesticides ni engrais chimiques. Au cours d'un week-end de juin, des jardins amateurs ouvrent gratuitement leur porte aux visiteurs pour échanger sur les techniques, les savoir-faire, les trucs et astuces de jardinage, dans un cadre convivial.

L'objectif est de montrer à chacun qu'un jardin sans pesticide, respectueux de l'environnement et de la santé, accueillant pour la biodiversité, c'est possible... et ce n'est pas compliqué !

Cette année encore, plus de 100 jardiniers amateurs vont ouvrir la porte de leur jardin dans toute la Bretagne. Pourquoi pas vous ?

Pour participer, il n'est pas nécessaire d'avoir un jardin d'exception. Il suffit de jardiner sans produit chimique, de présenter quelques solutions intéressantes pour le jardinier et surtout d'avoir envie de transmettre son expérience.

Pour vous inscrire, téléchargez le formulaire d'inscription sur www.bienvenuedansmonjardinbretagne.org et retournez-le, complété, à l'adresse indiquée avant le 5 avril.

Pour tout renseignement : www.bienvenuedansmonjardinbretagne.org ou Maison de la Bio – Charly RIO – 02 98 25 80 33

AGRO-ENVIRONNEMENT

Le syndicat de bassin de l'Elorn informe les agriculteurs du territoire que de nouvelles mesures agro-environnementales sont disponibles pour 2013.

Les agriculteurs situés dans le périmètre du bassin versant du SAGE Elorn peuvent à nouveau s'engager dans des mesures agro environnementales (MAE). Ces mesures concernent l'entretien de prairies humides (ou de prairies ayant un rôle tampon), la réouverture de prairies fermées et l'entretien des bords de cours d'eau.

Pour obtenir plus d'informations et réaliser un diagnostic, le syndicat de bassin de l'Elorn se tient à votre disposition.

Contact avant le 19 avril : syndicat de bassin de l'Elorn, 02 98 25 93 51

BALADE AUTOUR DE L'EAU

Le CPIE Vallée de l'Elorn organise le 24 mars 2013 une journée festive autour de l'eau, de 11h à 17h. Toute la famille est invitée à se rendre à Gorre-Menez (Loperhet) pour tout comprendre sur l'eau en s'amusant. L'entrée est libre et gratuite. Possibilité de restauration sur place.

Au cours de la journée, vous pourrez suivre une balade contée, pêcher à la mare, jardiner au naturel, visiter des zones humides et comprendre leur importance et leur gestion, visiter des expositions de dessins et de photographies, comprendre ce qu'est un bassin versant et découvrir les actions d'un syndicat de bassin ...

Un espace d'animations spécifiques pour les enfants est prévu avec des activités de maquillage, de découpage, de coloriage et de pêche à la ligne...

Pour tout renseignement supplémentaire, contacter le CPIE au 02.98.07.03.74 ou par courriel : cpie@wandoo.fr. Vous pouvez aussi vous rendre sur les sites www.cpie-elorn.net et www.lepotamot.cpie-elorn.net.

Calendrier de collecte

Déchets ménagers :

Mercredi 13 mars

Mercredi 27 mars

Mercredi 10 avril

Recyclables :

Mercredi 6 mars

Mercredi 20 mars

Mercredi 3 avril



Télévision

Depuis le 12 décembre 2012, la TNT compte 6 nouvelles chaînes HD gratuites :



Si vous recevez la télévision par une antenne râteau, le déploiement de ces nouvelles chaînes se fait phase par phase, selon un calendrier défini par le Conseil supérieur de l'audiovisuel.

Si vous recevez la télévision par une parabole, par l'ADSL, la fibre optique ou par le câble, vous pouvez, selon les cas, déjà accéder à ces nouvelles chaînes.

Que va-t-il se passer le 26 mars prochain ?

Le 26 mars prochain s'ouvrira la deuxième phase de déploiement, qui concernera entre autre la Bretagne. Si vous recevez la télévision par une antenne râteau et seulement si vous êtes équipés d'un matériel compatible avec la Haute Définition (Téléviseur TNT HD et/ou adaptateur TNT HD) vous pourrez recevoir les 6 nouvelles chaînes.

Que faut-il faire ?

Les téléspectateurs recevant la télévision par une antenne râteau devront effectuer une recherche et une mémorisation des chaînes sur leur téléviseur TNT ou sur leur adaptateur TNT. Si vous n'effectuez pas cette manipulation, vous risquez de ne plus recevoir certaines chaînes de la TNT.

En cas de problème ?

Téléphoner au 0970 818 818

Du lundi au vendredi de 8h à 19h.